

# PERMIS AM

## ENJEUX DE LA FORMATION, DEROULEMENT DE LA FORMATION

### ➤ Les enjeux de la formation à la conduite.

Les motards considérés comme usagers vulnérables à cause de leur absence de carrosserie requièrent une formation exigeante afin de pouvoir rouler en toute sécurité.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

L'objectif général de la formation à la conduite est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, c'est pour cela qu'elle requiert une certaine rigueur et un bon encadrement.

### ➤ Déroulement de la formation :

#### Partie théorique :

**Minimum** 1h en salle afin de sensibiliser l'apprenant au risque routier et sensibiliser sur les chiffres clés de l'accidentalité en matière de sécurité routière.

#### Partie pratique :

Début de la formation pratique.

- Première leçon de 3h : sur piste d'entraînement à la manipulation du cyclomoteur : Explications des bases de l'utilisation du cyclomoteur
- Heures de conduite : Première partie : entraînement sur plateau  
**Minimum** 3h sur piste pour pouvoir manier le véhicule
- Heures de conduite en circulation : deuxième partie : entraînement en circulation  
**Minimum** 4h en circulation pour pouvoir maîtriser des situations de circulation

### **Fin de formation :**

Une fois le niveau de l'élève jugé satisfaisant, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière de la catégorie A, délivre une Attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

L'attestation est délivrée après la formation par l'infrastructure, qui se trouve à la fin du livret d'apprentissage. Afin d'avoir le titre du permis de conduire l'apprenant devra se rendre sur le site de l'ANTS et effectuer les démarches nécessaires.

## PROGRAMME DETAILLE THEORIQUE OU PRATIQUE

### PROGRAMME THEORIQUE :

**Une réflexion et étude de cas autour de 9 thèmes afin de sensibiliser l'apprenant :**

1. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
2. Le conducteur ;
3. La route ;
4. Les autres usagers de la route ;
5. La réglementation générale ;
6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
9. Les premiers secours.

## PROGRAMME PRATIQUE :

Pour satisfaire aux conditions de l'examen, le stagiaire doit être en mesure de réaliser toutes les actions décrites par le programme de formation au permis de conduire de la catégorie B s'articulant autour de 4 compétences :

### Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

### Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes et savoir en tenir compte
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts...

### Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

### Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter lors d'un accident : protéger, alerter, secourir (PAS)
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

## ORGANISATION

### Organisation de nos formations pratiques au code de la route

#### 1. Les infrastructures

14bis Avenue Jean Jaurès 34170 CASTELNAU LELEZ.

#### 2. Les horaires

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

#### 3. Le matériel

Mise a disposition de véhicule, a deux-roues motorisé type cyclomoteur 50 cm3 (Modèle kymco)

Equipement casque, veste et gant homologués CE

## CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PISTE POUR PERMIS 2 ROUES

A1, A2, A, >Formation 125cm3, A et AM

I – Adresse de la formation sur piste

Parc des Expositions, Sud de France Arena  
Route de la foire  
34470 Pérols

II - Temps de parcours à partir de l'école de conduite

Le temps de trajet entre l'auto-école et la piste est de 20 minutes.

Le/la stagiaire peut s'y rendre directement en transport en commun en empruntant la ligne 3 en tramway, arrêt Parc des Expositions.

III – Conditions d'utilisation de la piste

#### A. Composition de la piste

La piste se décompose en 2 parties distinctes, parcours lent et allure normale, parcours lent uniquement pour la maniabilité.

#### B. Partage de la piste de formation

La piste est la propriété de la Métropole de Montpellier, elle est partagée avec tous les adhérents de l'AMEM (Association des Moto-Ecoles de Montpellier) qui peuvent y travailler ensemble. En cas d'utilisation de la piste par plusieurs écoles de conduite, il y a un planning d'utilisation gérée par l'AMEM.

#### C. Infrastructures

La piste n'est équipée d'aucun élément spécifique. Sur place, il n'y a pas de toilette, pas d'abris.

Le matériel pédagogique utilisé est apporté par les moniteurs de chaque école.

#### D. Horaires d'utilisation de la piste

Disponibilité de la piste : du lundi au samedi de 9 h à 19 h

Pour prendre RDV et réserver vos heures de conduite : [client.drivup.fr](http://client.drivup.fr)